



Genève, le 24 septembre 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

1+ pour tous: le label se transforme pour devenir accessible à toute entreprise recrutant des personnes inscrites au chômage dans le canton

Dans le cadre de la pandémie, qui entraîne une crise économique et sociale dont les effets touchent une partie de la population active du canton, le label 1+ pour tous se transforme pour inciter les entreprises privées à recruter, à compétences égales, des personnes inscrites à l'office cantonal de l'emploi (OCE). Dans sa version 2020, le label concrétise l'intention de favoriser le recrutement de résidents du canton initié en février dans l'accord conclu entre le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES), la Fédération des entreprises romandes (FER Genève) et l'Union des associations patronales genevoises (UAPG).

Initialement créé pour lutter contre le chômage de longue durée puis des personnes stigmatisées sur le marché du travail (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, etc.), le label s'ouvre désormais à toutes les entreprises qui recrutent des candidats à l'emploi inscrits à l'OCE.

Cette nouvelle version du label est directement liée à la charte de partenariat lancée, le 20 février 2020, sous l'impulsion du conseiller d'Etat, M. Mauro Poggia, en collaboration avec la FER Genève et l'UAPG. Cette charte a été instaurée dans la perspective d'une meilleure intégration professionnelle des candidats à l'emploi en développant et renforçant la collaboration entre l'OCE et le secteur privé. Si la signature de cette charte n'est qu'un acte d'intention, le label est le résultat concret de cet engagement en faveur des compétences locales.

Le label est décerné à toute entreprise ayant signé la charte Etat/FER/UAPG ou à toute institution ou association soumise aux directives transversales de recrutement. Le nombre de recrutements exigés en contrat à durée indéterminée (CDI) varie selon la taille de l'entreprise. Le label est remis aux employeurs qui répondent aux exigences de recrutement *1+ pour tous* et qui respectent les règles en vigueur sur le marché du travail.

Conformément au règlement cantonal sur la passation des marchés publics, le label offre aux employeurs plus de chances d'obtenir l'attribution de marchés publics dans le canton.

Plus de détails sur les conditions d'obtention du label: unpluspourtous.ge.ch

Pour toute information complémentaire:

M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

*(DSES) par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication,
DSES, T. 079 935 86 75*